

N/REF : 31/01/2026 18H17 C:265084 I:36778

MR JAY

V/Appel du Samedi 31/01/2026 a 18H17

**6 RUE RAOUL BLANCHARD
38400 ST MARTIN D'HERES**

IMMEUBLE : 6 RUE RAOUL BLANCHARD
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 05 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N° 6 RUE RAOUL BLANCHARD - PAVILLON DE MR JAY, *0673657700* OU

MOTIF : CANALISATIONS BOUCHEES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 31/01/2026 A 19H30 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE LA CANALISATION A PARTIR DU GARAGE VERS LA ROUTE.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 05/02/26 a 11H04 _ OCCUPANT LOGEMENT

FACTURE RÉGLÉE EN ESPECES LE 31/01/2026 - 298,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	180,61	180,61
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	90,30

TOTAL H.T.	270,91
T.V.A. a 10,00%	27,09
TOTAL T.T.C.En EURO	298,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN